



Collectif Pétale 07

Pour l'éducation à l'environnement et
au développement durable en Ardèche

Deuxièmes assises ardéchoises de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

2012

Synthèse des propositions issues des assises locales



9 juin	Sablières	L'EEDD dans les sites Natura 2000 et les Espaces Naturels Sensibles
20 septembre	Jaujac	Loisirs enfance jeunesse et EEDD dans les Monts d'Ardèche
10 octobre	Gaud	Favoriser l'éducation dans la nature
24 octobre	Davézieux	Eduquer à l'environnement et au développement durable à l'Ecole
6 novembre	Aubenas	EEDD et solidarité internationale : rapprochement autour d'un outil commun

- Définir et valoriser l'EEDD en Ardèche
- Travailler en partenariat, développer les réseaux, donner des moyens à l'EEDD
- L'EEDD dans les espaces naturels protégés
- L'EEDD pour le public touristique
- L'EEDD en milieu scolaire
- L'EEDD dans les Accueils Collectifs de Mineurs

Définir et valoriser l'EEDD en Ardèche

Constats et enjeux	Préconisations
<p>Les acteurs de l'EEDD souhaitent faire émerger une gouvernance locale et nationale de l'EEDD mettant en œuvre une stratégie de développement de celle-ci à tous les échelons territoriaux.</p> <p>Le Département de l'Ardèche est très riche, voir en avance en matière d'EEDD, tant par la richesse des acteurs et des actions réalisées que du territoire qui a de fortes potentialités pour le développement des activités éducatives dehors.</p> <p>L'EEDD concerne tous les acteurs d'un territoire (associatifs, institutionnels, socio-économiques) et tous les publics (élus, scolaires, 3ème et 4ème âge, publics handicapés, etc) et ce, tout au long de leur vie.</p> <p>L'EEDD s'inscrit dans un processus d'évolution des comportements.</p> <p>Intérêts éducatifs fondamentaux de l'immersion dans la nature, de la découverte concrète du milieu dans la durée afin de contrebalancer l'instantanéité et la virtualité du monde contemporain et permettre à chacun de se construire de manière sereine. L'éducation dans la nature permet aussi de contribuer à la protection de l'environnement.</p> <p>Il devient de plus en plus difficile et contraignant d'organiser des sorties et séjours dehors (manque de moyens, de formation, peur du risque, lourdeurs administratives, peur de la nature, questions de responsabilité, contraintes réglementaires...)</p> <p>Déficit de connaissance de la nature. Il est nécessaire de lutter contre l'amnésie de la connaissance tant de la nature que de l'histoire et faire appel à la responsabilité de toute la société civile.</p> <p>L'animation fait vivre les territoires, tant sur le plan économique qu'en matière de lien social. L'EEDD peut être vecteur de rapprochements entre catégories de publics et entre générations.</p> <p>L'animation ne coute pas plus cher que l'investissement dans des panneaux d'information et cela apporte tout autre chose sur le plan qualitatif : il s'agit davantage d'un choix « politique » qu'économique que de financer l'investissement plutôt que le fonctionnement.</p> <p>Importance d'avoir une approche éducative non moralisatrice et non culpabilisante, qui donne matière à comprendre. Penser que les messages passent des enfants vers les parents est un vœu pieux.</p> <p>Grosse carence sur le territoire pour développer une véritable EEDD en direction des publics handicapés (manque par exemple de sentiers adaptés pouvant constituer des supports pour la découverte de la nature).</p> <p>La sensibilisation des habitants du territoire est fondamentale. Ils en sont les premiers ambassadeurs à condition d'être informés (et formés) aux enjeux. Les expositions itinérantes, les bulletins communaux, les sites internet, sont de bons outils qui portent leurs fruits avec le temps.</p>	<p>Les acteurs de l'EEDD en Ardèche doivent faire preuve d'ambition. Il est important de valoriser davantage le réseau, de porter à connaissance les richesses humaines et naturelles du territoire pour démultiplier les actions pertinentes.</p> <p>Nécessité d'adapter et de différencier les messages, les actions et les outils selon les publics (agriculteurs, touristes, enfants, élus etc...).</p> <p>Importance de mélanger des publics « ordinaires » et des publics « différents », dimension d'échange et de rupture des « frontières », aussi importante sur le plan humain et social que l'apport de connaissances environnementales.</p> <p>Inventer des schémas d'animations adaptés aux publics handicapés.</p> <p>Créer des passerelles avec les acteurs du tourisme, de la solidarité internationale, de la santé, des sports...notamment via des actions concrètes à mener ensemble.</p>

Propositions d'actions

Mettre en place un groupe de travail « Sortir ! » au sein du collectif Pétales 07 pour développer des actions permettant de favoriser l'éducation dans la nature à l'échelle ardéchoise.

Etablir une liste des outils existant : lettres, articles, diaporamas, dispositifs, projets, systèmes de labélisation, réunions d'acteurs, sorties, expositions, événements, sites Internet, films...

Faire aboutir le projet de mise en réseau des centres de ressources EEDD du Sud Ardèche pour rendre accessible la connaissance (Le Mat, SGGA, PNRMA et Pradel).

Relancer la formation moniteur de plein air (les BE sont jugés trop spécifiques et techniques et manquent de compétences pédagogiques) pour former des personnes capables de créer des passerelles entre différentes activités de plein air et un suivi sur le long terme (plutôt qu'une segmentation des activités)

Travailler en partenariat, développer les réseaux, donner des moyens à l'EEDD

Constats et enjeux	Préconisations
<p>Importance sur les projets EEDD du partenariat, de la complémentarité entre structures et de la transversalité.</p> <p>Manque de liens entre structures et compartimentage des services qui peut, dans une même structure, donner lieu à des incohérences de projets dans les différentes politiques publiques.</p> <p>Tous les acteurs du territoire (des services de l'entretien des routes à l'urbanisation) doivent travailler ensemble. Chacun a un rôle déterminant à jouer pour l'avenir.</p>	<p>Activer davantage les réseaux et faire émerger des espaces (ou des réflexes !) de travail en commun. La mutualisation de moyens et de compétences doit être recherchée par tous même si elle revêt un caractère complexe. Le réseau doit s'étoffer et communiquer davantage. Le collectif Pétale 07 constitue en ce sens une plateforme opérationnelle pour mutualiser les moyens et mener des projets partenariaux.</p> <p>Les associations présentes sur le territoire, compétentes et motivées pour prendre en charge les questions d'EEDD doivent être plus appuyées, y compris financièrement par les collectivités territoriales.</p> <p>Faciliter les modalités de financements des sorties sur le terrain.</p> <p>En matières de moyens financiers et de mise en œuvre de l'EEDD, la sensibilisation des élus constitue un enjeu majeur, notamment pour faire prendre conscience de la nécessité de s'impliquer, aux côtés des porteurs de projets, dans les charges de fonctionnement et pas uniquement sur l'investissement.</p> <p>Le réseau EEDD d'Ardèche doit s'organiser pour être force de proposition en direction des financeurs. Les élus locaux ont un rôle à jouer pour soutenir cette démarche. Ils devraient être des relais et/ou des « forces motrices » pour initier des projets d'EEDD.</p> <p>Inciter les animateurs et structures EEDD à adhérer au Graine Rhône-Alpes.</p>
Propositions d'actions	
<p>Les administrations et collectivités locales doivent soutenir techniquement et financièrement le collectif Pétale 07, « espace de concertation EEDD de l'Ardèche » de manière conséquente et pérenne.</p> <p>Mobiliser les partenaires financiers, notamment pour proposer des aides aux projets d'éducation nature et pour aider aux transports lors de sorties scolaires ou de loisirs.</p> <p>Mettre en place et financer un poste « d'expert en financements » au rôle de conseil, notamment sur les différents dispositifs. Cet expert serait le contact privilégié des éducateurs mais aussi des enseignants, des animateurs et des particuliers. Il se met à jour régulièrement et permet une relation directe nécessaire à la personnalisation des conseils. Il doit pouvoir faire face à deux problèmes récurrents : le manque de connaissance des dispositifs et le manque de temps pour monter des projets.</p> <p>Dans les dispositifs d'aide aux projets EEDD (appels à projets du PNR par exemple), il faut pousser pour que le temps de préparation et de bilan soient pris en compte et financés, comme c'est le cas pour le dispositif Ekoacteurs.</p> <p>Les hypothèses de faire émerger un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement collectif en Sud Ardèche et une maison de la nature à Paiolive sont à poursuivre.</p>	

L'EEDD dans les espaces naturels protégés

Constats et enjeux	Préconisations
<p>Mobilisation nécessaire en matière d'EEDD au regard des enjeux de conservation de la biodiversité, qu'ils soient locaux ou planétaires. La question de la biodiversité constitue un volet à part entière de l'EEDD qui s'inscrit dans la globalité des questions de développement durable.</p> <p>Les sites remarquables et protégés (PNR, réserve naturelle, APPB, ENS, sites Natura 2000...) constituent de fortes potentialités pour éduquer à l'environnement.</p> <p>La loi ENS est un outil de maîtrise foncière mais elle inscrit toutefois l'intérêt d'ouvrir les espaces naturels sensibles au public et donc prévoit le développement d'actions d'EEDD.</p> <p>Le décodage des dispositifs de protection sur le plan administratif est trop rébarbatifs pour des non-spécialistes.</p> <p>Importance d'avoir des animateurs Natura 2000 ancrés sur les sites, au contact des territoires et des acteurs. Il met en relation le message et le public et a un rôle central en matière de médiation.</p> <p>Les cours d'eau et la fréquentation touristique sont des enjeux majeurs et partagés par tous les acteurs du Sud Ardèche.</p> <p>Le manque de connaissances scientifiques ou naturalistes du grand public ne permet pas toujours de faire prendre la mesure des enjeux. Une quantité importante d'éléments de connaissance de la nature est détenue mais non valorisée, et souvent jugée indigeste, voire inutile.</p>	<p>Ne pas se concentrer seulement sur l'acquisition de connaissances scientifiques dans les espaces protégés : mettre des moyens sur l'EEDD.</p> <p>Mise en réseau des acteurs de l'EEDD dans les espaces protégés et importance d'associer les acteurs locaux à la vie des sites Natura 2000.</p> <p>Présenter au public des outils de « prise en compte » de la biodiversité sans entrer dans les détails techniques des dispositifs qui n'intéressent que les spécialistes.</p> <p>Mettre en valeur l'approche systémique plutôt que des listes d'espèces ou d'habitats (même si les espèces emblématiques sont importantes). Démontrer les services que la biodiversité rend au territoire et les enjeux à long terme.</p> <p>Communiquer sur actions positives plus que sur les concepts, valoriser le concret : (« vous êtes sur un espace naturel remarquable et on peut vous le faire découvrir ») et déconstruire la représentation de la mise sous cloche des espaces protégés.</p> <p>Sur les animations estivales des ENS, lier les entrées nature et culture et être plus innovant, proposer des thématiques plus participatives et originales.</p> <p>Faire un effort en direction des habitants des territoires pour en faire les ambassadeurs des ENS en direction d'autres publics.</p> <p>Développer les sciences citoyennes et les sciences sociales, trop absentes et très importantes pour la gestion des espaces protégés.</p>
Propositions d'actions	
<p>Envoi d'une lettre à la Direction Départementale du Territoire de l'Ardèche par les présidents des sites Natura 2000 afin de porter un message politique fort en direction des financeurs pour valoriser et inscrire dans le temps les actions d'EEDD.</p> <p>Politique ENS : inscrire un volet EEDD ambitieux dans le schéma départemental «Espaces Naturels Sensibles» du Département de l'Ardèche qui est en cours de révision. Améliorer la communication autour du programme d'animation estival des ENS (s'appuyer sur les événements qui fonctionnent type « Fête de la science », « De ferme en ferme », « Semaine du DD »). Elargir la période entre appel à projet et dépôt des dossiers, pour favoriser la co-construction avec les acteurs locaux (notamment entre associations et communes). Construire des propositions permettant de toucher les habitants des départements voisins (nécessité de développer les relations entre AMM et hébergeurs pour élaborer des animations complètes sur plusieurs jours). Créer un outil d'enregistrement des idées et projets tout au long de l'année consultable par tous pour faire émerger des projets multi partenariaux plus ambitieux et complets, pour éviter la concentration sur un même site et diffuser sur le territoire. Besoin d'une plateforme de présentation synthétique de l'ensemble des animations (lieu / date / horaire).</p> <p>Elaborer un plan d'action « EEDD » sur les sites (ENS + Natura 2000) intéressés intégrant des plans d'interprétation et de sensibilisation à l'échelle des sites et inter-sites (cohérence spatiale).</p>	

Travailler à plusieurs sites Natura 2000 voisins pour des outils « généraux » communs, moins coûteux et pertinents : lettre Natura 2000 par exemple.

Poursuivre le programme commun LIFE Sud Ardèche « Tourisme et Nature » porté par 4 sites Natura 2000, qui peut initier une démarche constructive de mutualisation et une politique ambitieuse de sensibilisation des publics touristiques et des élus. Les associations doivent y être associées.

Dupliquer des actions et dispositifs pertinents qui répondent à des problématiques similaires sur des sites voisins (écoles vertes, brigades vertes, système de labellisation des Brevets d'Etat Sportifs, 24h de la biodiversité...) pour une minimisation des coûts, des possibilités de demandes de subvention mutualisées et une valorisation des expériences, tout en gardant à l'esprit les spécificités territoriales.

Faire aboutir la fiche méthodologique « Elaborer un projet EEDD dans un site naturel protégé » en direction des enseignants.

Imaginer un « cahier naturaliste Ardéchois »

L'EEDD pour le public touristique

Constats et enjeux	Préconisations
<p>La difficulté du sujet ou son originalité ne doit pas détourner d'entreprendre des actions de vulgarisation.</p> <p>Nécessité d'inventer des solutions innovantes pour passer des messages aux publics qui ne se sentent pas vraiment concernés par les questions environnementales (notamment les estivants). Il faut aller chercher certains publics pour sortir des « cercles habituels ». On peut s'appuyer à minima sur une certaine sensibilité de la part des publics aux questions environnementales, au mieux de l'intérêt (notamment lorsque des animations sont proposées), voire une motivation pour découvrir le territoire.</p> <p>De nombreuses expériences de créations de sentiers pédagogiques ont une dynamique forte en phase d'émergence jusqu'à l'aboutissement puis s'essoufflent pour retomber jusqu'à n'être plus entretenus.</p> <p>Besoin de dépasser l'information, former plus qu'informer.</p> <p>Pertinence de l'approche artistique pour sensibiliser le grand public et importance de mettre en mots, d'utiliser des images concrètes pour illustrer les concepts, éveiller la curiosité, favoriser le questionnement, organiser des sorties sur le terrain pour « montrer » et rendre visible et concret.</p> <p>Importance de l'animateur ou du médiateur dans toute démarche de sensibilisation. La société actuelle produit une quantité d'information très importante (panneaux, flyers, plaquettes, livrets, affiches multimédias...) et les personnes en sont saturées. C'est bien par une approche concrète, vivante, sensible, émotionnelle et mettant en jeu des relations humaines que nous parviendront à toucher les publics.</p> <p>Importance aussi de rendre actif le visiteur, d'être dans une démarche de sensibilisation par l'implication, par le « faire », l'interpellation, le questionnement, la participation...</p> <p>Les enjeux de la vulgarisation sont dans l'appropriation collective et l'émergence d'une vision, voir d'un projet commun basé sur des éléments non (ou peu) contestables.</p> <p>Importance de la convivialité dans les actions de sensibilisation.</p>	<p>Pour la sensibilisation des structures d'accueil du grand public (hébergeurs, encadrants, loueurs et prestataires, institutions, collectivité et office de tourisme), s'appuyer sur le fonctionnement des « pionniers en EEDD » pour essayer sur le fonctionnement des « autres acteurs touristiques »</p> <p>Pour les « structures pionnières », mettre en réseau, animer, motiver, stimuler, donner des outils, favoriser le partage d'expériences, fédérer les initiatives, organiser des évènements...</p> <p>Faire remonter la demande du grand public auprès des professionnels du tourisme : intérêt du maraudage, des outils mobiles, des équipements écologiques...</p> <p>Faire connaître les hébergeurs « en démarche EEDD » auprès des éducateurs et des offices de tourisme.</p> <p>Pour la sensibilisation du grand public, pertinence des structures nomades d'EEDD assurant des actions dans les campings. Favoriser les actions sur le terrain.</p> <p>Impliquer d'avantages les structures d'accueil touristique et l'Agence Départementale du Tourisme sur les questions d'EEDD en direction du grand public.</p> <p>Percevoir d'abord les représentations de la nature par le public pour animer ensuite de manière adaptée.</p> <p>Penser les projets de sentiers pédagogiques à long terme et avec l'ensemble des acteurs locaux concernés.</p> <p>Ne pas dissocier les actions rurales des actions citadines.</p> <p>Diversifier les intervenants pour susciter de l'intérêt continu, satisfaire les besoins et sensibilités variés du public, favoriser les échanges et enrichir les actions.</p> <p>Adapter de façon ciblée la communication à son public, selon sa sensibilité.</p>

Propositions d'actions

Création d'un groupe de travail sur le thème de l'éducation du public touristique.

Proposer une « information environnement » au départ de chaque location de canoë pour les pratiquants, à mettre en place avec la profession.

Suggérer aux guides de faire passer du contenu EEDD auprès des publics et former les saisonniers sur les caractéristiques du terrain.

Mettre en place des « canoës pédagogiques » (du types des « Tarnypsos » développées par l'asso. Le Merlet), au pont d'Arc et dans les gorges de l'Ardèche (SGGA).

Développer un argumentaire pour faire comprendre les intérêts de l'EEDD dehors auprès des acteurs touristiques.

Proposer des prestations d'animation nature « gratuites » dans le cadre de séjours payants.

Mettre en place une « écotaxe touristique » pour financer les projets d'EEDD.

L'EEDD en milieu scolaire

Constats et enjeux	Préconisations
<p>Deux schémas non satisfaisants classiquement retrouvés et dont il faut sortir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une structure environnementale a un objectif, elle apporte un projet « clé en main » aux enseignants qui n'entre pas toujours dans les objectifs pédagogiques, - des enseignants ont un projet de travailler sur l'EEDD et vont vers une structure chercher des propositions. La structure se sent alors « prestataire de service ». <p>Problème du manque de financements pour le temps souvent important consacré à l'élaboration et à la validation des projets.</p> <p>Attention aux dérives constatées de la part de collectivités ou entreprises qui attendent de leurs interventions dans les écoles davantage un outil de promotion au service de leur structure qu'une véritable action d'EEDD (au sens éducatif).</p> <p>Le temps de restitution des projets est souvent trop important pour les enseignants. Attention à la différence entre la restitution, la communication et l'évaluation.</p> <p>Coût important des transports pour les sorties scolaires.</p> <p>Ne pas restreindre l'EEDD au binôme intervenants/enseignants (élus, employés communaux, associations locales, parents...)</p> <p>Importance de rendre les enfants acteurs plutôt que spectateurs.</p> <p>Difficulté de suivi des projets jardin pendant les vacances.</p>	<p>Importance de développer de vrais projets, co-construits avec l'Education Nationale.</p> <p>Il n'est pas souhaitable que l'EEDD devienne une matière « à part entière », elle doit être « tramée » dans toutes les matières, de manière transversale.</p> <p>Nécessité de « formation » pour les enseignants (connaître les acteurs, les problématiques des territoires, les méthodes de travail, etc...), les personnels communaux et les élus.</p> <p>Favoriser les démarches globales d'établissement (éco-écoles, éco-collèges, lycées écoresponsables...).</p> <p>Favoriser la communication avec les parents pour « dédramatiser » la sortie nature.</p> <p>Valoriser les sites intéressants pour l'EEDD (sentiers, aménagements, espaces remarquables...), le territoire et les ressources locales, favoriser les sorties proches des établissements.</p> <p>Favoriser le développement d'outils pédagogiques.</p> <p>La restitution des projets cela doit être un temps de partage avec les enfants et les parents d'élèves.</p> <p>Etapes de la coconstruction d'un projet EEDD : définir les finalités, les valeurs et les objectifs communs, les enjeux, les opportunités et les ressources ; co-construire en équipe restreinte ; définir l'objet des savoirs, les calendriers et les questions logistiques ; relier chaque savoir au programme, définir les objectifs pédagogiques et les méthodes ; définir les critères d'évaluation et de restitution du projet ; valider le projet par l'autorité ; réaliser le projet de terrain ; restituer ; faire le bilan du projet.</p> <p>Favoriser le lien entre les enseignants sur les projets EEDD.</p> <p>Valoriser les projets EEDD exemplaires pour permettre leur duplication dans d'autres établissements et pour sensibiliser les élus, les parents et le grand public.</p> <p>Relayer vers les élèves les projets exemplaires de type approvisionnement local en restauration collective, jardins partagés, compostage collectif.</p> <p>La société civile, les parents d'élèves, les élus doivent participer au projet de l'école pour faire le lien avec les citoyens.</p> <p>Renforcer le rôle des conseillers pédagogiques de l'Education Nationale comme « intermédiaires » entre écoles et structures.</p> <p>Proposer aux enseignants volontaires un rôle de « relais EEDD » dans les établissements scolaires.</p> <p>Reconnaître la nécessité d'un temps de préparation des animations pour les animateurs et les enseignants.</p> <p>Ne pas restreindre le DD à l'environnement.</p> <p>Aller progressivement: débiter petit, sur des choses que l'on maîtrise.</p> <p>L'EEDD ne doit pas être un « extra » du projet pédagogique.</p>

Propositions d'actions

Elaborer une formation « éducation nature » à destination des enseignants, co-construite par les enseignants et les professionnels de l'EEDD en privilégiant une entrée « terrain » : vivre d'abord et échanger ensuite.

Faire émerger un « lieu ressource » fédérant l'ensemble des initiatives « EEDD » en Nord Ardèche et participant aux dynamiques de développement durable du territoire : communication commune, mise en réseau, montages financiers...

Créer un espace ressource Internet au sein du site de la DSDEN d'Ardèche pour communiquer et informer sur les structures EEDD, le cadre réglementaire, les dispositifs de financements, les sites ressources...

Créer un « Chemin vert » a Annonay: un cheminement piéton verdoyant permettant de relier à travers la ville 4 écoles primaires d'Annonay et passant à proximité des jardins collectifs des centres sociaux d'Annonay.

Renouveler un forum des structures EEDD et le catalogue "Éducation à l'Environnement" du Nord Ardèche.

Annuler la directive relative à la limitation horaire des intervenants extérieurs dans les classes.

L'EEDD dans les Accueils Collectifs de Mineurs

Constats et enjeux	Préconisations
<p>Importance de la diversité des approches pédagogiques : imaginaire, création artistique, jeu...</p> <p>Attente des ACM en matière d'EEDD : proposer aux enfants des activités qui ont du sens et sortir de la consommation d'activités ; être dans une démarche ludique, de loisirs, qui diffère des apprentissages scolaires ; être en relation à des animateurs EEDD capables de s'adapter à des tranches d'âges variées.</p> <p>Difficultés pour les petits ACM de préparer en amont avec la structure EEDD.</p> <p>Il est souhaitable pour les ACM de mieux connaître les partenaires éducatifs en EEDD.</p> <p>Manque de moyens humains et financiers pour la préparation des projets, autant pour la structure d'EEDD que pour les ACM.</p>	<p>Nécessité de soutien financier des projets EEDD dans le cadre des séjours de vacances, pour éviter un coût trop élevé pour les familles.</p> <p>Donner une place importante à la préparation des activités et au contact humain entre les ACM et le partenaire éducatif EEDD en amont des projets, pour permettre une co-construction en confiance des projets à partir d'objectifs pédagogiques partagés.</p> <p>Miser sur l'éducation à l'environnement au « quotidien » nécessitant peu de moyens, inciter à la mise en place de projets locaux, favorisant la découverte de la nature de proximité.</p> <p>Mieux communiquer auprès des parents sur les valeurs éducatives des activités nature.</p> <p>Inciter les ACM à construire des projets EEDD dans la durée, des projets à l'année.</p> <p>Créer un lien avec les projets scolaires.</p> <p>Equipes d'animation : responsabiliser les animateurs BAFA, avoir des exigences plus fortes de recrutement et augmenter les salaires, mixer les équipes entre les jeunes animateurs et les plus expérimentés et renforcer le rôle d'un référent activités physiques et sportives au sein des équipes pédagogiques.</p> <p>Améliorer la communication entre les équipes d'animation et les partenaires (animateurs nature ou encadrants des sports de nature), notamment en limitant les intermédiaires.</p> <p>Demander aux loueurs de canoës de jouer un rôle facilitateur entre les organisateurs de séjours et les moniteurs de canoës.</p> <p>Insister sur le rôle des directeurs d'ACM d'accompagner des projets qui ont du « sens », de façon à « pousser » les animateurs vers des projets d'EEDD, pour avoir des équipes actrices et motivées plutôt que consommatrices d'activités extérieures.</p>
<h3>Propositions d'actions</h3>	
<p>Construire une offre de formation continue en éducation nature pour les animateurs saisonniers ou professionnels et pour les directeurs d'ACM : pour qu'ils ne soient pas simplement des accompagnants mais puissent monter eux aussi des projets EEDD.</p> <p>Dans les formations BAFA, développer les approches terrain et pratiques.</p> <p>Diffuser une « lettre ouverte aux parents » sur les intérêts de l'éducation dans la nature.</p> <p>Nécessité de « décoder » les dispositifs de financements et leurs conditionnalités (complexe) et de savoir où trouver l'information sur les financements possibles : organiser des temps de formation pour les ACM, ou imaginer un interprète, un traducteur à la disposition des petites structures ?</p> <p>Inviter les parents de temps en temps en leur proposant de vivre « un moment inoubliable », afin qu'ils se rendent compte de ce que peut apporter une telle activité.</p> <p>Créer des temps de rencontre entre les acteurs de l'EEDD et les animateurs d'ACM</p>	